



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 18 mars 2019 par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à la prévention et la gestion des médicaments périmés ou non utilisés', a été rayée du rôle le 17 avril 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.